COMMUNE DE ROCLES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 mai 2020

Date de la convocation : 19 mai 2020

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : 19 mai 2020

<u>Conseillers en exercice</u>: 11 <u>Membres présents ou représentés</u>: 11

L'an deux mil vingt le samedi vingt-trois du mois de mai, à vingt heures trente minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle d'animation (article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020) sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, M. Raymond MARTIN, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

<u>Membres du conseil</u>: BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, LAPOUGE Marie-Noëlle, MALLET Pierre, MARTIN Chantal, PUJOL Marc, RANC Aline, RIEU Hervé, SOLVIGNON Monique, THEROND Bruno, URBANCIC Caroline.

Absent(s) excusé(s) : **néant** Absent(s) non excusé(s) : **néant**

Absent(s) représenté(s) : M. Bruno THEROND

Pouvoir(s): M. Bruno THEROND à M. Sylvain BRUSA

ORDRE DU JOUR:

- Installation du conseil municipal et élection du maire

- Fixation du nombre d'adjoints à élire

- Election des adjoints

Questions diverses: néant

Pièces jointes (copies): néant

M. le maire déclare la séance ouverte à 20H35. Secrétaire de séance : MALLET Pierre

- Installation du conseil municipal et élection du maire

M. Raymond MARTIN, maire sortant, après avoir remercié les élus présents pour leur engagement et après avoir fait l'éloge de l'ensemble du personnel communal, a déclaré installer par ordre de voix ; Mme Aline RANC, M. Sylvain BRUSA, Mme Marie-Noëlle LAPOUGE, M. Bruno THEROND, M. Pierre MALLET, M. Marc PUJOL, M. Hervé RIEU, Mme Monique SOLVIGNON, Mme Caroline URBANCIC, M. Jonathan FLOURET et Mme Chantal MARTIN, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Il a ensuite été procédé à l'élection du maire. A l'issue des opérations de vote M. Pierre MALLET a été proclamé maire dès le premier tour et a été immédiatement installé.

- Fixation du nombre d'adjoints à élire

Sous la présidence de M. Pierre MALLET élu maire, le conseil municipal fixe à deux le nombre des adjoints.

- Election des adjoints

Mme Aline RANC est élue 1^{er} adjointe au maire à l'issue du 1^{er} tour de scrutin.

M. Jonathan FLOURET est élu 2^{ème} adjoint au maire à l'issue du 2^{ème} tour de scrutin.

Ils ont été proclamés respectivement 1^{er} et 2^{ème} adjoint et ont été immédiatement installés.

Il a ensuite été donné lecture de la charte de l'élu local. Un exemplaire de ce document a été remis à chaque conseiller.

Il a également été remis à chaque élu un exemplaire des conditions d'exercice des mandats municipaux telles qu'elles figurent au Code Général des Collectivités Locales (partie législative et réglementaire) ainsi qu'une copie des statuts de la Communauté de Communes du Haut Allier (CCHA).

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 45 minutes.

Compte rendu affiché le 29 mai 2020 aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Pierre MALLET.